

SÉANCE DU VENDREDI 24 MARS 2023

*L'an deux mille vingt trois, le vingt-quatre mars à 18 heures 00, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 16 mars 2023 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.*

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 33

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Jacques MARIE 7ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Florence GALERANT, Chhun-Na LENGART, Fabienne LOUIS, David MULLER, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, Didier QUENOUILLE, Patrice ROBERT, Ihsane ROUX, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

ABSENTS :

Thierry GRANTURCO 5ème Vice-Président, Rebecca BABILOTTE, Guillaume CAPARD, Stéphanie FRESNAIS, François HORENT, Emmanuel LAUSSINOTTE, Caroline RACLOT-MARAIS, David REVERT

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2ème Vice-Présidente, pouvoir à Philippe AUGIER, Christèle CERISIER-PHILIPPE, pouvoir à Véronique BOURNÉ, Jean-Guillaume d'ORNANO, pouvoir à Michel MARESCOT, Miriam GUERARD, pouvoir à Florence GALERANT, Marie-France NUDD-MITCHELL, pouvoir à François PEDRONO, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, pouvoir à Yves LEMONNIER, Patricia NOGUET, pouvoir à David MULLER, Michel THOMASSON, pouvoir à Didier QUENOUILLE

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

**DELIBERATION N°D039\_240323**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CALVADOS  
GROUPE D'ACTION LOCALE PECHE ET AQUACULTURE  
DESIGNATION DE REPRESENTANTS  
Autorisation**

Suite à un processus de concertation auquel la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a pris part, le Département du Calvados a déposé sa candidature au portage d'un Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA) sur le littoral du Calvados pour la période 2023-2027 et a été retenu par la Région Normandie.

Une enveloppe de 450 000 € de crédits européens a été attribuée par la Région pour les cinq prochaines années. Cette enveloppe est abondée d'une somme équivalente par des crédits régionaux, soit un total de 900 000 €.

Afin de pouvoir réunir, dès que possible, un Comité de sélection et commencer à soutenir des projets sur le territoire, il est demandé à Cœur Côte Fleurie de nommer deux représentants (1 titulaire et 1 suppléant) en veillant à respecter un principe de parité.

Après avis favorable du Bureau des Maires, réuni le 10 mars 2023, il est proposé au Conseil de bien vouloir désigner Madame Sylvie de Gaetano, en tant que titulaire et Monsieur David Revert en tant que suppléant.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire*

*Après en avoir délibéré*

*Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

DÉSIGNE Madame Sylvie de Gaetano, en tant que titulaire et Monsieur David Revert en tant que suppléant.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

**Ihsane ROUX**  
Secrétaire de séance

**Philippe AUGIER**  
Président